



Commune de Ritzing

Séance du 26 avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le 26 du mois d'Avril se sont réunis en séance publique et ordinaire les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués sous la présidence Patrick HEIN, Maire de Ritzing.

Etaient présents : Sylvain BETTEMBOURG; Laurent FRESSONNET; Jérôme LENNINGER; Elisabeth MONSEL-REDLINGER; NIEDERCORN Armand.

Absents: Carole CHASSARD; Christelle MAUJEAN; Gilles PICAUDE; Pierre STREMLER; Marie-Michelle WEITER.

#### **Carte communale :**

Une réunion d'information en date du 30 Mars 2017 a eu lieu avec les membres de la DDT, du SCOT et de la CCB3F sur les possibilités d'une révision de la carte communale.

Une révision de cette dernière entraînerait une suppression de terrains constructible à ce jour d'après les règles établies par le SCOT.

L'assemblée décide d'attendre l'évolution des constructions pour remettre la carte communale à l'ordre du jour.

#### **Nr 26-2017: Convention MATEC : viabilisation des secteurs constructibles sur la commune**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de convention de Moselle Agence Technique (MATEC) pour une prestation d'assistance technique à maître d'ouvrage d'un montant de 1,400.00 € HT concernant la viabilisation des secteurs constructibles sur la commune, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter cette convention et d'autoriser le Maire ou son représentant à la signer ainsi que les documents s'y rapportant.

#### **Nr 27-2017 Mis en place d'un abribus**

Vu la délibération 45-2016 portant sur la sécurisation des abords de l'école et notamment sur l'acquisition d'un abribus.

Vu la délibération 55-2016 portant sur la sécurisation des abords de l'école et notamment pour la mise en place de l'abribus.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de répondre favorablement au devis de la société KL TERRASSEMENT de KIRSCH-LES-SIERCK pour l'aménagement des abords de l'abribus pour un montant de 650€ HT, et d'autoriser le Maire ou son représentant à le signer ainsi que les documents s'y rapportant.

#### **Attributions des marchés projet Mairie/Ecole**

Le Maire n'ayant pas tous les éléments nécessaires pour l'attribution des marchés décide de reporter ce point au prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20:20